

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 AVRIL 2016**  
**ORDRE DU JOUR**

- 1. Bienvenue**
- 2. Révision de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
- 4. Adoption des comptes**
- 5. Correspondances**
- 6. Information**
- 7. Dépôt de document**
  - 7.1 Rapport d'audition 2015
  - 7.2 Rapport d'autorisation de dépenses
- 8. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 8.1 Contrats de travail
  - 8.2 Lettre d'entente
  - 8.3 Salle communautaire vs C. de C.
  - 8.4 Embauche employés saisonniers
  - 8.5 Convention collective vs négos
  - 8.6 Avis de motion – règlement 9-1-1
  - 8.7 Offre de service - récupération TPS-TVQ
  - 8.8 Assurances collectives
  - 8.9 Charte des paysages des Laurentides
  - 8.10 Proclamation semaine de la santé mentale
  - 8.11 Aide financière .....a) Maison Lyse Beauchamp  
.....b) Paroisse Notre-Dame-de-l'Espérance  
.....c) C.P.P.B.  
.....d) Relais pour la vie
  - 8.12 Vente de pains
  - 8.13 Rassemblement familial
  - 8.14 Avis de motion – amendement règlement Délégation de pouvoirs
- 9. URBANISME**
  - 9.1 Schéma d'aménagement révisé
  - 9.2 Pièces et équipement
  - 9.3 Entretien des gazons
  - 9.4 Arrosage des fleurs
  - 9.5 Entretien halte lac Champion
  - 9.6 Location toilettes chimiques
  - 9.7 Arbres et arbustes
- 10. VOIRIE MUNICIPALE**
  - 10.1 Planification travaux d'asphalte
  - 10.2 Pièces et équipement
  - 10.3 Renouvellement de bail vs banc de gravier
  - 10.4 Soumission concassé
  - 10.5 Formation signaleurs
- 11. INCENDIE**
  - 11.1 Formation
  - 11.2 Pièces et équipement
- 12. LOISIRS ET CULTURE**
  - 12.1 Activités
  - 12.2 Pièces et équipement
  - 12.3 Offre de service Biblio
  - 12.4 Offre de service François Dusseault
  - 12.5 Entente supra local Ferme-Neuve
  - 12.6 Plan d'implantation Biblio
  - 12.7 Politique familiale
- 13. VARIA :**
  - 13.1 RIDH vs collecte
  - 13.2 Demande de subvention loisirs
  - 13.3 Concert Guy Laliberté – demande de commandite
- 14. Questions du public**
- 15. Levée de la séance**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ANTOINE-LABELLE  
NOTRE-DAME-DU-LAUS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Laue, tenue au bureau municipal, le mardi 5 avril 2016 et à laquelle sont présents les conseillers Étienne St-Louis, Robert Pelletier, Joanne St-Louis, Sylvie St-Louis, François Monière et Julie Sylvestre, sous la présidence de M. le maire, Stéphane Roy.

La directeur général par intérim, Yves Larocque, la directrice générale adjointe, Gisèle Lauzon, l'inspecteur en bâtiment, Robert Vincent et le directeur des travaux publics, Mario St-Louis ainsi que 6 citoyens sont également présents lors de cette séance.

Monsieur le maire suppléant souhaite la bienvenue à cette séance ordinaire du 5 avril 2016, débutant à 20 h.

**76-04-2016**

**RÉVISION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant à l'item « 13. Varia », les items suivants :

13.2 Demande de subvention loisirs

13.3 Concert Guy Laliberté – demande de commandite

De plus, que l'ordre du jour demeure ouvert.

**ADOPTÉ.**

**77-04-2016**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2016, soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ.**

**78-04-2016**

**ADOPTION DES COMPTES**

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par François Monière

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que le directeur général par intérim soit autorisé à payer les comptes tels qu'ils apparaissent sur les listes suivantes, portant le numéro de folio 100769-04-2016 ainsi que le numéro de la présente résolution, à savoir :

- liste des comptes fournisseurs pour un total de comptes à payer de 132 209,36 \$;
- liste sélective venant de l'historique des chèques n° 5923 à 5955 pour un montant de 8 314,95 \$
- liste sélective venant de l'historique des prélèvements internet n° de fournisseur MINI03 à n° de confirmation 09015-89659 et un prélèvement automatique pour un montant de 65 154,16 \$;
- liste de factures rajoutées portant les numéros de chèques 5956 et 5959, des confirmations internet n° 09210-47805 à 09611-46454 et un prélèvement automatique pour un montant de 35 239,25 \$ et des comptes à payer au montant de 5 004,50 \$ pour un total de facture rajoutée de 40 243,75 \$;

liste des salaires du 01 au 31 mars 2016 pour un montant de 49 268,31 \$.

**ADOPTÉ.**

## **CORRESPONDANCE**

La correspondance suivante est résumée par le directeur général par intérim, Yves Larocque, à savoir :

- Lettre du ministère des Transports du Québec concernant la nomination de M. Guy Tremblay, chef du Centre de services de Mont-Laurier et du Sous-centre de services de Mont-Tremblant;
- Lettre du MAMOT concernant la Semaine de la municipalité 2016 qui se déroulera du 29 mai au 4 juin prochain;
- Lettre du ministère de la Sécurité publique concernant les recommandations du coroner Me Cyrille Delâge, suite à l'incendie à la Résidence du Havre à l'Isle-Verte survenu en janvier 2014;
- Communiqué de la MRC d'Antoine-Labelle annonçant la nomination de la nouvelle directrice générale à la MRC d'Antoine-Labelle, Me Mylène Mayer;
- Lettre de la MRC d'Antoine-Labelle concernant le projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement de la MRC d'Antoine-Labelle;
- Communiqué de la MRC d'Antoine-Labelle et de Culture et Communications Québec, concernant la politique culturelle de la MRC d'Antoine-Labelle « Une visibilité pour les artistes de la MRC »;
- Courriel de Julie Chagnon de Brookfield, concernant la fermeture de l'accès du public au barrage des Rapides-des-Cèdres du 29 mars au 19 mai 2016;
- Courriel de Mme Audrey Labonté nous faisant parvenir la carte du chantier CHIMO ET OLAMAN;
- Village d'accueil des Hautes-Laurentides recherche des familles hôtes pour l'accueil des touristes français;
- Courriel de M. Jocelyn Lapierre de Muni-Spec Mont-Laurier – remerciements pour l'aide financière accordée dans le cadre de la Fiesta Musicale;
- Courrier de M. Robert Chartrand, président de la FLAL pour l'aide financière accordée;
- Lettre de remerciements du club de l'Âge d'Or pour l'aide financière accordée;
- Lettre de l'Association régionale des Trappeurs Laurentides/Labelle concernant l'échec de leur projet et le remboursement de l'aide accordée.

## **INFORMATION**

Le conseiller, Robert Pelletier, remercie les premiers répondants et les ambulanciers pour leur intervention rapide et efficace lors de son accident survenu le 5 mars dernier.

## **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Les documents suivants sont déposés au conseil municipal par le directeur général par intérim Yves Larocque, à savoir :

- liste des dépenses selon la délégation de pouvoirs, en vertu des règlements n° 09-05-2006 et 03-02-2011;
- Rapport financier 2015 consolidé.

Suite au dépôt du rapport financier 2015, M. Attilio Somma félicite les membres du conseil pour l'administration impeccable de la municipalité au cours de l'année 2015.

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**79-04-2016**

### **CONTRAT DE TRAVAIL (DIRECTEUR URBANISME ET INCENDIE)**

Proposé par François Monière

appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité d'accepter le contrat de travail intervenu entre la Municipalité et le directeur des services d'urbanisme et d'incendie, M. Robert Vincent.

De plus, que M. le maire, Stéphane Roy, soit autorisé à signer ledit contrat pour et au nom de la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus.

**ADOPTÉ.**

**80-04-2016**

### **CONTRAT DE TRAVAIL (AGENTE DE COMMUNICATION ET À LA CULTURE)**

Proposé par Joanne St-Louis

appuyé par Robert Pelletier

et résolu à l'unanimité d'accepter le contrat de travail intervenu entre la Municipalité et l'agente de communication et à la culture, Mme Jeanne Beaudry-Pilotte.

De plus, que M. le maire, Stéphane Roy, soit autorisé à signer ledit contrat pour et au nom de la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus.

**ADOPTÉ.**

**81-04-2016**

### **LETTRE D'ENTENTE (INSPECTRICE EN URBANISME ADJOINTE)**

Proposé par François Monière

appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité d'accepter la lettre d'entente n° 11 à intervenir entre la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus et le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Lièvre Sud, relativement à l'horaire de travail de l'inspectrice en urbanisme adjointe.

De plus, que M. le maire, Stéphane Roy et la directrice générale adjointe, Gisèle Lauzon, soient autorisés à signer la lettre d'entente pour et au nom de la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus.

**ADOPTÉ.**

**82-04-2016**

### **SALLE COMMUNAUTAIRE (C. DE C.)**

Proposé par Étienne St-Louis

appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité que la lettre transmise par les Chevaliers de Colomb, conseil 5638, concernant le désistement du contrat de location de la salle communautaire située au 64, rue Principale, soit acceptée pour dépôt.

De plus, qu'une rencontre soit convoquée avec les Chevaliers de Colomb afin de discuter de la liquidation de leurs installations à l'intérieur de la salle.

**ADOPTÉ.**

**83-04-2016**

### **EMBAUCHE – EMPLOYÉS SAISONNIERS**

ATTENDU QUE les besoins en travaux manuels lors de la période estivale nécessiteront l'apport d'employés sur appel;

ATTENDU QUE l'horaire estival sera en vigueur du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Joanne St-Louis, appuyé par Sylvie St-Louis et résolu à l'unanimité, d'autoriser l'administration municipale à faire appel au service de trois journaliers sur la liste de rappel des personnes salariées temporaires selon les besoins des services municipaux soit, Bernard McLaughlin, Jérôme Brière et Pierre Roussel et un opérateur saisonnier régulier soit, Jean-Luc Lauzon, le tout selon les normes prévues à la convention collective en vigueur.

**ADOPTÉ.**

84-04-2016

**CONVENTION COLLECTIVE – NÉGOCIATIONS**

Proposé par Robert Pelletier

appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu que les personnes suivantes soient mandatées pour représenter le conseil municipal en vue des négociations de la prochaine convention collective des employés :

- Me Geneviève Laurin, avocate
- M. Stéphane Roy, maire
- M. Étienne St-Louis, conseiller
- Mme Gisèle Lauzon, sec.-trés. adj./dir. gén. adj.

**ADOPTÉ.**

AVIS DE MOTION

**RÈGLEMENT 9-1-1**

Avis de motion est donné par M. le maire, Stéphane Roy que, lors d'une prochaine réunion, un règlement sera présenté aux fins de modifier le règlement n° 06-07-2009 relatif à l'imposition d'une taxe aux fins de financement des centres d'urgence 9-1-1 et ayant pour effet d'augmenter les tarifs mensuels de 0.40 \$ à 0,46 \$ tel qu'exigé par le décret 126-2016.

De plus, que dispense de lecture soit faite dudit règlement en conformité avec les dispositions du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 445 au Code municipal.

**ADOPTÉ.**

85-04-2016

**OFFRE DE SERVICES – RÉCUPÉRATION TPS-TVQ**

Proposé par Étienne St-Louis

appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité d'accepter le contrat de services préparé par Planitaxe (Éthier avocats inc.) relativement à l'analyse du système de taxes à la consommation relié principalement aux TPS et TVQ, le tout tel que présenté dans un document intitulé « Contrat de services entre Municipalité de Notre-Dame-du-Laus et Planitaxe (Ethier avocats inc.) et déposé à la présente séance.

De plus, que M. le maire, Stéphane Roy, soit autorisé à signer ledit contrat pour et au nom de la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus.

**ADOPTÉ.**

86-04-2016

**ASSURANCES COLLECTIVES**

ATTENDU QUE la Municipalité a confié à Lafond Services financiers, le mandat de nous représenter dans notre dossier d'assurance collective;

ATTENDU QUE Lafond Services financiers a effectué une étude de marché pour le renouvellement de contrat d'assurance collective 2016;

ATTENDU QUE SSQ a déposé une offre intéressante à la baisse, soit une variation comparativement aux taux négociés avec l'assureur en place de -29 %;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Pelletier, appuyé par François Monière et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de SSQ soit, une variation à la baisse de -29 % comparativement à l'assureur en place.

**ADOPTÉ.**

87-04-2016

**CHARTRE DES PAYSAGES DES LAURENTIDES**

Proposé par François Monière

appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus renouvelle son engagement à la charte des paysages naturels et bâtis des Laurentides tel qu'énoncé dans sa résolution n° 236-09-2004.

**ADOPTÉ.**

88-04-2016

**PROCLAMATION – SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE**

Considérant que la Semaine nationale de la santé mentale qui se déroule du 2 au 8 mai est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème « 7 astuces pour être bien dans sa tête »;

Considérant que la population possède une santé mentale susceptible d'être renforcée et développée et que les 7 astuces peuvent y contribuer;

Considérant que les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement ;

Considérant que Mouvement santé mentale Québec, antérieurement le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale, pilote la campagne annuelle de promotion de la santé mentale et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise ;

Considérant qu'il est d'intérêt public que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne <[etrebiendanssatete.ca](http://etrebiendanssatete.ca)>;
- en encourageant les initiatives et activités organisées sur le territoire;
- en proclamant le lancement de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

Par conséquent, il est proposé par Julie Sylvestre, appuyé par Étienne St-Louis et résolu à l'unanimité de proclamer par la présente la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2016-2017 dans la municipalité de Notre-Dame-du-Laus et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices des « 7 astuces pour être bien dans sa tête ».

**ADOPTÉ.**

89-04-2016

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE (MAISON LYSE BEAUCHAMP)**

ATTENDU QUE, suite à la discussion du mercredi 16 mars 2016 avec M. Gilles Piché du Groupe Piché, celui-ci propose de solliciter les 17 Maires de la MRC Antoine-Labelle, dans le cadre de la campagne de financement de la Maison Lyse-Beauchamp ;

ATTENDU QUE la Maison Lyse-Beauchamp est implantée depuis plus de 20 ans dans la MRC Antoine-Labelle et répond à de réels besoins et offre un continuum de services ;

ATTENDU QUE la Maison Lyse-Beauchamp est la seule ressource certifiée dans les Hautes Laurentides, cette ressource d'impact agit comme un agent de transformation social dans le sens de l'amélioration du tissu social de la MRC ;

ATTENDU QUE nous appuyons la Maison Lyse-Beauchamp dans sa campagne de financement auprès des instances gouvernementales, municipales et de ses partenaires.

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Joanne St-Louis, appuyé par Julie Sylvestre et résolu à l'unanimité d'appuyer la mission de la Maison Lyse-Beauchamp et qu'un montant de 500 \$ leur soit alloué dans le cadre de leur campagne de financement 2016.

**ADOPTÉ.**

90-04-2016

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE (PAROISSE NOTRE-DAME-DE-L'ESPÉRANCE)**

ATTENDU QUE, en mars dernier, les quarante communautés du diocèse de Mont-Laurier ont lancé leur campagne de financement communément appelée « dîme ou contribution volontaire annuelle »;

ATTENDU QUE, pour chaque communauté, c'est une période de l'année très déterminante pour assurer la continuité des services pastoraux ainsi que l'entretien et la réparation des lieux de culte;

ATTENDU QUE la paroisse de Notre-Dame-de-l'Espérance, communauté de Notre-Dame-du-Laus sollicite l'aide de la municipalité soit, la parution d'une annonce publicitaire dans le journal Le Courant au coût de 240 \$ plus les taxes applicables pour ¼ de page afin de sensibiliser le plus de gens à leur cause;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Étienne St-Louis, appuyé par François Monière et résolu à l'unanimité d'appuyer la paroisse Notre-Dame-de-l'Espérance, communauté de Notre-Dame-du-Laus et qu'une commandite au montant de 240 \$ plus taxes soit acquise dans le but de venir en aide à la Paroisse Notre-Dame-de- l'Espérance afin d'assurer la continuité des services pastoraux ainsi que l'entretien de notre église.

**ADOPTÉ.**

**91-04-2016**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE (CPPB)**

ATTENDU QUE la municipalité verse sur demande de la Corporation du Parc du Poisson-Blanc, un montant adopté par le budget, servant à la continuité des activités de fonctionnement;

CONSIDÉRANT QUE la somme adoptée pour la continuité des activités de fonctionnement est de 60 000 \$ pour l'année 2016, devant être déboursé en deux versements égaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Étienne St-Louis, appuyé par François Monière et résolu à l'unanimité qu'un premier versement de 30 000 \$ soit effectué à la Corporation du Parc du Poisson-Blanc.

Des fonds sont disponibles au poste budgétaire n° 02-19000-996 (Subv.-Organisme OSBL).

**ADOPTÉ.**

**92-04-2016**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE (RELAIS POUR LA VIE)**

Proposé par Sylvie St-Louis

appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité, d'accepter la demande d'aide financière dans le cadre de la 3<sup>e</sup> édition du Relais pour la vie de Notre-Dame-du-Laus.

De plus, qu'un montant de 300 \$ soit alloué pour cette 3<sup>e</sup> édition de l'événement et que les services suivants soient également accordés pour les besoins de la cause, à savoir :

- Affichage de panneaux aux entrées du village;
- Une scène 16 X 16
- Tables (20)
- Barricades (24)
- Appui médiatique (site internet, Facebook)
- Soutien des départements pour la sécurité (service incendie, premiers soins et voirie)

**ADOPTÉ.**

**93-04-2016**

**SCAFF – VENTE DE PAINS**

Proposé par Sylvie St-Louis

appuyé par Étienne St-Louis

et résolu à l'unanimité d'informer la Sûreté du Québec et le ministère des Transports, que le conseil municipal ne s'objecte pas à l'activité de vente de pains parrainée par la Maison de la famille de Notre-Dame-du-Laus, qui se tiendra sur la route 309 à la hauteur du village, le vendredi 20 mai 2016.

**ADOPTÉ.**

**94-04-2016**

**RASSEMBLEMENT FAMILIAL**

Proposé par Joanne St-Louis

appuyé par Robert Pelletier

et résolu à l'unanimité que la municipalité ne s'objecte pas à la tenue d'un rassemblement familial qui aura lieu le 23 juillet prochain au 860, route 309 Nord.

**ADOPTÉ.**

Avis de motion est donné par M. le maire, Stéphane Roy que, lors d'une prochaine réunion, un règlement sera présenté aux fins de modifier les règlements n° 09-05-2006 et 03-02-2011 déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats et ayant pour effet d'accorder certains pouvoirs d'autoriser des dépenses au directeur des Services d'urbanismes et d'incendie.

De plus, que dispense de lecture soit faite dudit règlement en conformité avec les dispositions du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 445 au Code municipal.

**ADOPTÉ.**

## URBANISME

95-04-2016

### SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ

ATTENDU QU'Une lettre présentant la démarche et les modifications proposées au périmètre urbain central dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement, a été déposée par le Service d'aménagement d'Antoine-Labelle;

ATTENDU QUE ces propositions visent à réduire la superficie du périmètre urbain;

ATTENDU QUE les propositions déposées ont été étudiées par le Service de l'urbanisme et de l'environnement, le Comité consultatif en urbanisme, le maire et la direction générale;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite conserver la zone urbaine retranchée dans la section sud et ajouter la zone URB-04, du moins une partie, à l'affectation urbaine centrale, telle que, plus spécifiquement détaillée dans une lettre adressée à M. Louis Caron du Service d'aménagement de la MRC d'Antoine-Labelle, en date du 15 mars 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Étienne St-Louis, appuyé par Julie Sylvestre et résolu à l'unanimité d'informer le Service de l'aménagement de la MRC d'Antoine-Labelle que la Municipalité désire conserver la zone urbaine retranchée dans la section sud et ajouter la zone URB-04, du moins une partie, à l'affectation urbaine centrale.

**ADOPTÉ.**

96-04-2016

### PIÈCES ET ÉQUIPEMENT

Proposé par Sylvie St-Louis

appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité d'autoriser

l'acquisition d'un écran d'ordinateur pour les besoins du service d'urbanisme et ce, au coût de 200 \$±.

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 03 11512 726 « *Achat équipement informatique* ».

**ADOPTÉ.**

97-04-2016

### DEMANDES DE SOUMISSION – ENTRETIEN GAZONS

Proposé par Robert Pelletier

appuyé par François Monière

et résolu à l'unanimité, que la directrice

générale adjointe soit autorisée à procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'entretien des gazons municipaux pour l'été 2016.

**ADOPTÉ.**

98-04-2016

### APPELS D'OFFRES - ARROSAGE DES FLEURS ET ENTRETIEN HALTE ROUTIERE LAC CAMPION

Proposé par Joanne St-Louis

appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité, que la directrice

générale adjointe soit autorisée à procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'arrosage des fleurs ainsi que l'entretien de la halte routière du lac Campion.

**ADOPTÉ.**



99-04-2016

LOCATION DE TOILETTES CHIMIQUES

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par François Monière  
et résolu à l'unanimité d'autoriser la location de deux toilettes chimiques de Gascon Équipement et ce, pour la période du 12 mai au 6 septembre 2016. Lesdites toilettes doivent être placées respectivement au quai public du Bureau d'accueil touristique et à la halte du barrage des Cèdres.

**ADOPTÉ.**

100-04-2016

ARBRES ET ARBUSTES

Proposé par Joanne St-Louis  
appuyé par Sylvie St-Louis  
et résolu à l'unanimité, que Christine Gonthier-Gignac soit autorisée à procéder à l'achat et à la distribution de plus ou moins 1700 arbres et environ 1000 arbustes pour un montant de 1 500 \$.

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 62100 345 « *Promotion touristique* ».

**ADOPTÉ.**

**VOIRIE MUNICIPALE**

101-04-2016

PIÈCES ET ÉQUIPEMENT

Proposé par Robert Sylvestre  
appuyé par Étienne St-Louis  
et résolu à l'unanimité que le directeur des travaux publics soit autorisé à procéder aux activités et à l'acquisition des équipements suivants :

- Inspection de camion SAAQ.....200 \$ ±
- Baril de collasse (2) .....630 \$ ±
- Lumière de sécurité (feu de détresse).....250 \$ ±

**ADOPTÉ.**

102-04-2016

RENOUVELLEMENT DE BAIL VS CARRIÈRE

Proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par François Monière  
et unanimement résolu d'entériner notre demande de renouvellement de bail d'exploitation de sable et de gravier n° BNE 31790 adressée à la MRC d'Antoine-Labelle en date du 16 mars 2016.

**ADOPTÉ.**

103-04-2016

SOUSSION CONCASSÉ

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à un appel d'offre pour la fourniture de 5000 tonnes de concassé 0¾ ;

ATTENDU QUE la Municipalité a invité 3 contracteurs à soumissionner dans le cadre de son appel d'offre, à savoir :

- Excavation Clément & Mario
- 3409813 Canada inc. (Jacquelin Côté)
- Entreprise Gougeon & Frères ;

ATTENDU QUE deux soumissionnaires ont déposé une soumission soit, Excavation Clément & Mario et 3409813 Canada inc. (Jacquelin Côté) ;

ATTENDU QUE le prix à la tonne pour Excavation Clément & Mario est de 9 \$ et celui de 3409813 Canada inc. est de 8,70 ;

ATTENDU QU'après considération des appels d'offres, le plus bas soumissionnaire est « 3409813 Canada inc. (Jacquelin Côté) » ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie St-Louis, appuyé par Robert Pelletier et résolu à l'unanimité, que le contrat de fourniture de 5000 tonnes de concassé 0¼ soit adjudiqué à 3409813 Canada inc. (Jacquelin Côté) au montant de 8 70 \$ la tonne.

**ADOPTÉ.**

**104-04-2016**

**FORMATION SIGNALEURS**

Proposé par Joanne St-Louis  
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité d'inscrire trois employés du service de la voirie à la formation en ligne donné par l'AQTr pour les signaleurs au montant de 228 \$ chacun.

De plus, les frais d'inscription sont à la charge de la Municipalité et des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 32000 454 « *Formation* ».

**ADOPTÉ.**

**105-04-2016**

**TRAVAUX MONTEE LEBRUN – AUTORISATION**

Proposé par Julie Sylvestre  
appuyé par Robert Pelletier

et résolu à l'unanimité que le directeur des travaux publics soit autorisé à procéder à des travaux de réparation urgents sur la montée Lebrun suite à un glissement de terrain qui a rendu la circulation très dangereuse. Le coût des travaux pour la réparation du chemin est d'une valeur approximative de 30 000 \$.

Des fonds sont disponibles au poste budgétaire n° 02 32000 521 « *Infrastructure* ».

**ADOPTÉ.**

**INCENDIE**

**106-04-2016**

**FORMATION – PRATIQUE SUPERVISEE**

ATTENDU QUE, présentement, quatre pompiers de la brigade de Notre-Dame-du-Laus sont en formation

ATTENDU QUE cette formation prend fin le 29 mai prochain et que les quatre candidats aimeraient participer à une pratique supervisée qui se tiendra à Kiamika le 28 mai, soit une journée avant l'examen final ;

ATTENDU QUE cette pratique consiste à leur permettre d'évoluer dans un environnement très réaliste d'un feu et d'en comprendre les subtilités ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Étienne St-Louis, appuyé par Sylvie St-Louis et résolu à l'unanimité que les quatre pompiers présentement en formation soient autorisés à assister à une pratique supervisée qui se tiendra à Kiamika le 28 mai 2016 au coût de 195 \$ chacun.

Des fonds sont disponibles au poste budgétaire n° 02 22000 454 « *Formation pompiers* » et 02 22000 310 *Frais de déplacement* ».

**ADOPTÉ.**

**107-04-2016**

**FORMATION MDO – 8 POMPIERS**

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par François Monière

et résolu à l'unanimité d'autoriser quatre officiers et quatre pompiers à participer à la formation « *Matières dangereuses Opération (MDO)* » afin de leur permettre d'acquérir les compétences permettant de jouer un rôle de premier plan dans la réalisation des opérations du service de sécurité incendie.

Le coût total pour cette formation est de 2 231 \$ et des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 22000 454 « *Formation pompiers* ».

**ADOPTÉ.**

108-04-2016

PIECES ET EQUIPEMENT

Proposé par Julie Sylvestre

appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur du service d'incendie à procéder à l'activité et l'acquisition suivantes :

- Formation défibrillateur aux organismes .....400 \$
- Vérificateur de piles et piles .....104 \$

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 2000 650 « *Équipement divers et de combat* ».

**ADOPTÉ.**

**LOISIRS ET CULTURE**

ACTIVITES

M. le maire, Stéphane Roy, fait un bref résumé des activités passées, en cours et à venir.

109-04-2016

PIECES ET EQUIPEMENT

Proposé par Sylvie St-Louis

appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité, d'autoriser le directeur du service des loisirs et de la culture à procéder aux activités et à l'achat d'équipements suivants :

- Formation des employés de camp de jour (DAFA) .....400 \$
- Activités ados .....50 \$
- Achat d'aluminium pour pattes scène .....500 \$
- Achat but de soccer .....350 \$
- Achat d'articles de billard .....500 \$

**ADOPTÉ.**

110-04-2016

OFFRE DE SERVICE BIBLIO – ARCHITECTE

Proposé par Robert Pelletier

appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité que le projet de contrat préparé par Jean Damecour, Architecte dans le cadre du projet de construction de bibliothèque, au montant de 20 000 \$ plus taxes, soit accepté.

**ADOPTÉ.**

111-04-2016

OFFRE DE SERVICE BIBLIO – GESTIONNAIRE DE PROJET

Proposé par Sylvie St-Louis

appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité que l'offre de services pour le poste de gestionnaire de projet dans le cadre de la construction de la nouvelle bibliothèque au montant de 50 \$ de l'heure, soit acceptée telle que présentée par Sandrine Kerouault, gestionnaire de projets culturels et datée du 4 avril 2016.

**ADOPTÉ.**

112-04-2016

OFFRE DE SERVICE BIBLIO – COSMEL

Proposé par François Monière

appuyé par Joanne St-Louis

et résolu à l'unanimité que l'offre de services préparée par Cosmel pour la réalisation des plans et devis en mécanique et en électricité du bâtiment ainsi que la surveillance partielle des travaux de construction électromécaniques, dans le cadre du projet de construction de bibliothèque, soit acceptée au montant de 12 000 \$ plus taxes.

**ADOPTÉ.**

113-04-2015

**OFFRE DE SERVICE BIBLIO – CONSULTANTS YVES AUGER**

Proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité que l'offre de service préparée par « *Les Consultants Yves Auger & associés inc.* » ingénieurs en structure et génie civil, dans le cadre du projet de construction de bibliothèque, au montant de 11 000 \$ plus taxes, soit acceptée telle que présentée sur un projet de contrat et datée de mars 2016.

**ADOPTÉ.**

114-04-2015

**OFFRE DE SERVICE INFRASTRUCTURE RÉCRÉOTOURISTIQUE**

Proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité que l'estimation des honoraires professionnels préparée par François Dusseault, architecte, M.O.A. dans le cadre du projet de construction de l'infrastructure récréotouristique au montant de 21 500 \$ plus taxes, soit acceptée telle que présentée sur un document ayant pour objet « *Estimé des honoraires professionnels* » et daté du 5 avril 2016.

**ADOPTÉ.**

115-04-2015

**ENTENTE SUPRALOCAL – FERME-NEUVE**

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité d'accepter l'entente intermunicipale avec la municipalité de Ferme-Neuve visant une participation financière à l'exploitation du centre sportif Ben-Leduc reconnu comme équipement supralocal.

De plus, que M. le maire, Stéphane Roy et le directeur général par intérim, M. Yves Larocque, soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus.

**ADOPTÉ.**

116-04-2015

**PLAN D'IMPLANTATION - BIBLIO**

Proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité de mandater un arpenteur géomètre pour la préparation d'un plan d'implantation dans le cadre de la construction de bibliothèque.

**ADOPTÉ.**

117-04-2015

**POLITIQUE FAMILIALE**

Proposé par Joanne St-Louis  
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission pour la conception graphique de la Politique familiale et des aînés préparée par Unic Conception graphique au montant de 2 600 \$.

De plus, qu'un 5 à 7 ait lieu au Centre des loisirs, le 12 mai 2016 pour la présentation du plan d'action de la politique familiale et des aînés.

**ADOPTÉ**

**VARIA**

118-04-2015

**RIDL VS COLLECTE**

ATTENDU QUE la RIDL projette de réduire le nombre de collectes des bacs noirs de deux à une fois par mois à compter de 2017;

ATTENDU QUE, si cette initiative s'inscrit avec un certain niveau de perturbation pour le résidentiel, nous sommes d'avis qu'il en va autrement pour les secteurs commercial et industriel;

ATTENDU QUE nous sommes conscients des objectifs du plan de gestion 2016-2020 mais qu'il ne faut pas précipiter, sachant que les bacs bruns ne sont pas encore distribués aux commerces;

ATTENDU QU'au niveau commercial et industriel, cette nouvelle politique commande une réorganisation des structures et une réaffectation de la gestion pour en arriver à une réorganisation optimale;

ATTENDU QUE nous sommes d'avis que le statu quo devrait être maintenu pour 2017, laissant ainsi le temps à tous les partenaires de s'adapter et d'assurer une transition harmonieuse et efficace, sans entraver les objectifs du plan de gestion;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Sylvestre, appuyé par Joanne St-Louis et résolu à l'unanimité que demande soit adressée au conseil d'administration de la RIDL de conserver le statu quo et de reporter à 2018 la politique projetée quant à la collecte des bacs noirs, à tous le moins, pour les secteurs commercial et industriel afin de permettre une adaptation et une transition harmonieuse et efficace et ce, sans entrave au plan de gestion.

De plus, que copie de la présente résolution soit transmise à la MRC d'Antoine-Labelle et aux municipalités membres de la RIDL pour considération et appui.

**ADOPTÉ.**

**119-04-2016**

**DEMANDE DE SUBVENTION LOISIRS**

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Joanne St-Louis

et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur du service des loisirs à présenter une demande de financement dans le cadre du programme « *le fond AgriEsprit de FAC* » pour l'achat d'une zamboni et la construction d'un garage.

**ADOPTÉ.**

**120-04-2016**

**CONCERT BÉNÉFICE – GUY LALIBERTÉ**

ATTENDU QU'UN concert de piano sera présenté à l'église de Notre-Dame-du-Laus par M. Guy Laliberté le 1<sup>er</sup> mai 2016 et qu'une demande de commandite au montant de 150 \$ a été déposée à la Municipalité;

ATTENDU QUE tous les profits seront remis à deux organismes locaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Monière, appuyé par Sylvie St-Louis et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de commandite présentée par le comité organisateur du concert et qu'un de 150 \$ soit alloué pour cet événement.

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 19000 996 « *Subv.-Organismes (OSBL)* ».

**ADOPTÉ.**

**121-04-2016**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Sylvie St-Louis  
appuyé par Joanne St-Louis

et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée. Il est 21 h 30.

**ADOPTÉ.**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS, P.Q.**

Par .....  
maire

Par .....  
sec.-trés./dir. gén.

Je, Stéphane Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Stéphane Roy  
Maire